

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Du mercredi 4 avril 2018 à 20h30

Présents : Guillaume CLEMENT, Nathalie VERGER, Bernard GIRAULT, Marie-Pascale RUSSEIL, David BARBAUD, Anne DOLIN, Monique BERTIN, Christian HESDIN, Jean-François MARTEAU, Raphaël CHEVRIER, Paquita FERGEAU, Christian CASIER.

Absents et excusés : Julia SALVAT, Auguste BARREIRA

Secrétaire de séance : Monique BERTIN

ORDRE DU JOUR :

1. Vote des taux des taxes.
2. Vote des budgets primitifs 2018.
3. Délibération CCPG : Reclassement de la compétence assainissement.
4. Compte rendu des différentes commissions.
5. Questions diverses.

Monsieur le Maire demande l'ajout de 2 délibérations :

- Dispositif argent de poche
 - Avenant à convention CCPG
- Accepté par l'ensemble du conseil municipal

1 - Vote des taux des taxes

Le conseil a décidé à l'unanimité le maintien de l'équilibre des taxes locales en fonction des taux communautaires.

	<u>Année 2018</u>	<u>Année 2017</u>
• Taxe d'habitation :	9.20 %	9,06 %
• Foncier bâti :	14.62%	14,62 %
• Foncier non bâti :	44.85%	44,93 %

2 – Vote des budgets primitifs 2018

Le budget de la commune s'équilibre :

- En dépenses et recettes de fonctionnement à 837 986 €
- En dépenses et recettes d'investissement à 353 906 €

Le budget du pôle alimentaire s'équilibre :

- En dépenses et recettes de fonctionnement à 9 604 €
- En dépenses et recettes d'investissement à 3 123 €

Le budget du lotissement le Clos des Grands Chênes s'équilibre :

- En dépenses et recettes de fonctionnement à 552 624 €
- En dépenses et recettes d'investissement à 606 000 €.

Budgets approuvés à l'unanimité

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une baisse globale des dotations depuis 2014 (cf. tableau)

En parallèle, il a présenté un état des emprunts.

VARIATION DES DOTATIONS

Dotations	2014	2015	2016	2017	2018
Dot. générale fonctionnement	90 983	77 129	62 680	54 035	52 428
Dot. Solidarité rurale	61 646	60 725	63 906	68 767	49 348
Dot. péréquation	6 039	324			22 761
TOTAL	158 668	138 178	126 586	122 802	124 537

-20 490 -11 592 -3 784 1 735 **-34 131**

3 - Délibération CCPG : reclassement de la compétence assainissement

Le conseil approuve à l'unanimité le reclassement des compétences optionnelles vers des compétences facultatives de la « compétence assainissement de la CCPG » exclusion faite de la compétence eaux pluviales qui revient aux communes.

4 - Avenant à la convention CCPG – Prestation de services à titre gratuit relative à l'entretien des équipements communaux affectés à l'exercice des compétences communautaires.

Le conseil approuve à l'unanimité les termes de l'avenant n° 2 (portant sur des modalités financières) à la convention de prestation de services initialement conclue. (Il devra être établi un rapport annuel).

5 – Dispositif « argent de poche »

Monsieur le Maire donne la parole à Nathalie VERGER :

Ce dispositif « un peu pilote » auquel la commune a souscrit en 2017 a rencontré du succès. (45 demi-journées effectuées)

Les jeunes entre 16 et 18 ans (encadrés par un agent ou un élu) participent à des petits chantiers de proximité : (espaces verts, peinture, nettoyage etc...) en étant rémunérés 15€ par demi-journée.

Il est donc proposé de le reconduire pour 2018 dans les mêmes conditions pour les semaines 32-34 et 35 (vacances d'été).

Il a été identifié 16 jeunes pouvant bénéficier de cette opération.

La reconduction du dispositif est acceptée à l'unanimité.

6 – Compte-rendu des différentes commissions

• Commission bâtiments

Travaux mairie (intérieur) : rez-de-chaussée : carrelage posé – peinture en cours

étage : travaux quasiment terminés

(L'électricien a pris du retard ce qui perturbe l'avancement des travaux).

- Rendez-vous pris auprès de 3 entreprises pour le choix du mobilier de bureau.

Travaux mairie (extérieur) : Les grilles et le portail vont être déposés par la Ferronnerie et mis en dépôt-vente :

(Estimation : 1 800 €) ;

En ce qui concerne le marché des abords, le cabinet URBA 37 a contacté 7 entreprises ; 2 seulement ont répondu au marché mais pour un coût supérieur à l'estimation. Il a donc été demandé à ce cabinet de recontacter les 2 entreprises pour revoir leurs chiffrages : Société M..RY et les JARDINS de l'AUTIZE.

Le conseil à l'unanimité a validé le devis M.RY pour **37 550.59€** (Raphaël CHEVRIER n'a pas pris part au vote).

Eglise : 2 devis ont été demandés pour la consolidation des pierres (mur côté place, entrée petite porte)

Le conseil valide le devis de Bâti-Sèvres de St. Laurent/Sèvre pour un montant de **1 465.19€ pour la partie « entrée petite porte »**

Locatif : 1 logement s'est libéré impasse des lilas – des travaux sont à envisager.

• **Commission voirie – espaces verts - cimetière**

- En prévision de travaux, la commission a effectué une visite des chemins de : Le Gauvrie - les Brûlots - La Mitière et La Touzotière.
Travaux à prévoir également à l'angle des chemins de la Vaupérouze et du gué de la Robinière. (busage fossé)
- **Cimetière** - plusieurs affiches de reprises de concessions (abîmées ou disparues) ont été remplacé ; à cet effet il a été constaté que 10 à 15 tombes avaient été remises en état.
- **Le bassin d'orage** du clos des Grands Chênes a été recouvert d'un géotextile et agrémenté de diverses plantes.

• **Commission communication/bibliothèque**

- Vendredi 6 avril à la bibliothèque : animation pour les classes de GS/CP et CE avec « Didier JEAN et ZAD » Auteur – illustrateur
- Dans le cadre de « lire et faire lire » 2 bénévoles de la bibliothèque ont participé à une formation.
- Lundi 16 avril à Thénezay – rencontre organisé par la CAF et l'association CLE
Objet : les personnes en situation d'illettrisme et de ce fait :
Sensibiliser les secrétaires de mairie - faire connaître l'association CLE

• **Point communautaire**

- **C V Q** : réunion de déploiement/bilan/gestion prévue le 26 avril à 14 heures

- **WI FI 4-EU**

Monsieur le Maire présente le projet européen pour soutenir le déploiement de l'accès à internet par WI FI en particulier dans les espaces moins bien couverts par les réseaux fixes et mobiles. Il en détaille les modalités (inscription, candidature, sélection) en proposant éventuellement pour notre commune une installation d'équipement sur la place et demande l'avis au conseil qui ne répond pas favorablement.

• **Commission Animation**

Nathalie VERGER propose au conseil les attributions de subventions (définies par la commission) aux associations :
(Budget 3 700 €)

- Entente Pays Thénezéen (foot)	1 000 €	- ADMR St. Loup/Thénezay	220 €
- Solidarité cantonale	250 €	- Anciens combattants	150 €
- Donneurs de sang	230 €	- Association familiale	300 €
- Sauver les Galizières	16 €	- Foyer des jeunes	250 €
- Tennis de table	0 (mais achat de 2 tables)	- Badminton	250 €
- Sapeurs-pompiers	200 €	- Comité de jumelage	325 €
- Prom'haies	55 €	- Association de pêche	110 €

- **Total attribué : 3 356 € - non réparti : 344 €**

Le conseil accepte à l'unanimité ces attributions

• **Questions diverses**

- Le service patrimoine de la CCPG propose une « marche gourmande » le samedi 18 août 2018 de 9 h à 12 h
Ponctué par 2 pauses « dégustation de produits locaux » - Réunion préparatoire le vendredi 13 avril.
- La commission communale des impôts directs se réunira le 13 avril à 15h30.

Fin de séance à 23h45